

PROJET DE RÈGLEMENT 2022-09

BUDGET 2023

TAXES FONCIÈRES

FONCIÈRE GÉNÉRALE	0.7614\$
FONCIÈRE POLICE	0.0886\$
	0.8500\$ /100\$ d'évaluation

TAXES DE SERVICES

AQUEDUC ET EAU POTABLE

CATÉGORIE 1	1 LOGEMENT	200,00 \$
CATÉGORIE 2	2 LOGEMENTS	300,00 \$
CATÉGORIE 3	3 LOGEMENTS	375,00 \$
CATÉGORIE 4	4 LOGEMENTS	450,00 \$
CATÉGORIE 5	5 LOGEMENTS	525,00 \$
CATÉGORIE 6	JUMELÉ	400,00 \$
CATÉGORIE 7	11 LOGEMENTS	2 200,00 \$
CATÉGORIE 8	ÉTABLE	300,00 \$

ÉGOUT ET EAU USÉE

ENTRÉE DE SERVICE 80,00 \$

(RÉSIDENCE, COMMERCE, INDUSTRIE, GARAGE ET AUTRES IMMEUBLES)

RACCORDEMENT NOUVEAU PUIT

RÉSIDENCE	120,00 \$
UNITÉ DE LOGEMENT	120,00 \$
COMMERCE ET INDUSTRIE	120,00 \$
GARAGE	120,00 \$
AUTRES IMMEUBLES	120,00 \$

COLLECTE DES DÉCHETS

RÉSIDENCE ET LOGEMENT	85,00 \$
COMMERCE ET INDUSTRIE	85,00 \$
RESTAURANT ET GARAGE	85,00 \$
CHALET ou MAISON DE VILLÉGIATURE	42,50 \$

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

RÉSIDENCE ET LOGEMENT	79,00 \$
COMMERCE ET INDUSTRIE	79,00 \$
RESTAURANT ET GARAGE	79,00 \$
CHALET ou MAISON DE VILLÉGIATURE	39,50 \$

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

RÉSIDENCE ET LOGEMENT	81,00 \$
COMMERCE ET INDUSTRIE	81,00 \$
RESTAURANT ET GARAGE	81,00 \$